



Décisions du Conseil intercommunal de l'ASIJ

Dans sa séance du 23 septembre 2026, les délégués des communes membres de l'ASIJ ont pris les décisions suivantes :

1. Élu Gaël Manigley, membre du Codir au Conseil d'Établissement.
2. Préavis 06/26 – Budget 2027 : accepté à l'unanimité.
3. Préavis 07/26 - Demande d'autorisation générale du Comité de direction de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à CHF 50'000.-- par cas, pour la législature 2026-2031 : accepté à l'unanimité.
4. Préavis 08/26 – Demande d'autorisation générale de plaider, législature 2026-2031 : accepté à l'unanimité.
5. Préavis 09/26 – Compétence du Comité de direction pour décider des dépenses imprévisibles et exceptionnelles : accepté à l'unanimité.
6. Préavis 10/26 – Demande d'autorisation générale concernant les placements de capitaux : accepté à l'unanimité.
7. Préavis 11/26 – Autorisation générale pour la reconduction des emprunts arrivant à échéance durant la législature 2026-2031 : accepté à l'unanimité.
8. Préavis 12/26 - Traitements et tarifs du Comité de direction, du Conseil d'Établissement : accepté à l'unanimité
9. Préavis du Conseil intercommunal concernant les indemnités relatives au Conseil intercommunal de l'ASIJ pour la législature 2026-2031 : accepté à l'unanimité.

Au nom du Conseil Intercommunal
de l'ASIJ


Gabriel Liechti
Président




Fabienne Blanc
Secrétaire